

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
Programme des pages
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick est à la recherche d'étudiantes et d'étudiants qui souhaitent travailler à l'Assemblée dans le cadre du Programme des pages.

En tant que participantes au Programme des pages, les personnes retenues fourniront un service précieux à la province du Nouveau-Brunswick en étant messagères de la Chambre. Les pages s'occupent de bon nombre des aspects logistiques des séances de la Chambre et des réunions de comités ; ils doivent notamment remettre des déclarations et des pétitions aux greffiers, remettre des projets de loi et des motions au président de la Chambre, préparer la Chambre en y distribuant le *Feuilleton et Avis* et d'autres documents, en plus d'accomplir diverses tâches utiles aux parlementaires et au personnel de l'Assemblée législative.

Le poste de page offre une occasion unique d'apprentissage en interaction et la possibilité de se familiariser avec les rouages parlementaires et démocratiques.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- S'intéresser au processus parlementaire ;
- Fréquenter un établissement postsecondaire ;
- Être consciencieux, fiable et méticuleux, savoir faire preuve de souplesse, de sang-froid, d'initiative et de tact et protéger la confidentialité ;
- Pouvoir soulever à l'occasion des charges pesant jusqu'à 50 lb (22 kg) ;
- Pouvoir faire des quarts de travail d'un minimum de trois heures pendant les heures ordinaires de séance de la Chambre, qui sont les suivantes* :
 - le mardi de 13 h à 18 h ;
 - le mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h ;
 - le jeudi de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h ;
 - le vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Les heures ordinaires de séance sont prescrites par le Règlement et peuvent être modifiées à l'occasion pour comprendre des séances en soirée.

Seules les candidatures des personnes qui montrent clairement qu'elles remplissent les conditions de candidature seront retenues pour la suite de la sélection. Il faut indiquer dans son formulaire de demande d'emploi sa préférence linguistique aux fins d'évaluation. Les exigences opérationnelles suivantes s'appliquent aussi : travail en soirée à l'occasion ; travail par quarts ; horaire variable.

Le traitement est de 14,34 \$ l'heure.

La demande d'emploi au Programme des pages doit comprendre une lettre d'accompagnement, son curriculum vitae, son horaire de cours ainsi que le formulaire de demande, qui se trouve sur le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse : <<https://www.gnb.ca/legis/education/page/page-f.pdf>>.

Toute personne qui s'intéresse au Programme des pages est priée d'envoyer son curriculum vitae, sa lettre d'accompagnement, son formulaire de demande et son horaire de cours à leghr-rh@gnb.ca.

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront ; toutefois, nous communiquerons uniquement avec celles dont la candidature aura été retenue pour l'étape suivante.